



Le ou la titulaire du BTS assurance exerce son activité dans une entreprise d'assurances, une agence générale d'assurances, un cabinet de courtage d'assurances ou dans une banque. Il ou elle peut aussi travailler dans le service assurances d'une collectivité territoriale ou d'une entreprise industrielle ou commerciale.

Apprécié par la profession, ce BTS permet une excellente insertion professionnelle.

S'appuyant sur sa maîtrise des techniques assurantielles, le ou la titulaire d'un BTS Assurance est un(e) spécialiste de la relation client. Il ou elle apporte aux clients son expertise et les conseille à tout moment de la vie du contrat, aussi bien pour la proposition commerciale que pour la gestion des contrats et sinistres. Le secteur de l'assurance se caractérise par une évolution rapide des comportements, des besoins et des attentes des assuré(e)s, dans un contexte de digitalisation et de concurrence accrue. Les emplois directement accessibles correspondent aux 2 familles de métiers :
 1/ La distribution de produits et services d'assurance principalement en agence mais aussi en plateformes spécialisées ou sur rendez-vous chez les clients ou prospects (conseiller(ère)s clientèle, téléconseiller(ère)s, chargé(e)s de clientèle).
 2/ La gestion des contrats, depuis l'acceptation du risque jusqu'à l'indemnisation (gestionnaire de sinistres).

enseignements

Culture générale et expression française
 Langue vivante (anglais, chinois, espagnol)

Techniques d'assurances

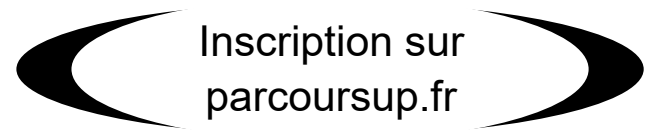
- Développement commercial et gestion des contrats (culture professionnelle et suivi du client, développement commercial et conduite d'entretien.
- Gestion des sinistres et des prestations (gestion des sinistres, accueil en situation de sinistre)
- Communication digitale, utilisation du système d'information et des outils numériques.

Stages

16 semaines sur les deux années.

Profil

Des facultés d'analyse et de synthèse notamment dans le domaine juridique et technique.
 Des capacités rédactionnelles et des qualités d'analyse.
 Un goût prononcé pour le travail et l'effort.



Le BTS est un diplôme professionnel. Cependant des poursuites d'études sont possibles à condition de pouvoir présenter un bon dossier.

A l'université, peuvent être envisagées, par exemple : une licence professionnelle assurance, banque, finance option assurance, option banque assurance ou option chargé de clientèle de la banque assurance ;

Une licence économie, gestion et communication mention statistique et informatique appliquées à l'assurance et à la santé .

La poursuite d'études juridiques ,
 Une licence en assurance à Niort,

En école spécialisée, l'ENASS (Ecole nationale d'assurance)/ IFPASS propose :

Une licence professionnelle assurance, uniquement par apprentissage.

débouchés

Lycée Jean Lurçat

121 rue de Patay 75013 PARIS
 Tél: 01 44 06 77 50
 Fax: 01 44 06 77 60